

L'ombre de l'affaire Maudet pousse un PLR à la retraite

Pressenti à la vice-présidence du PLR, Jacques Jeannerat renonce. Il abandonne aussi la direction de la campagne fédérale

Marc Bretton
 @BrettonMarc

Tout ce qui ressemble de près ou de loin à l'affaire Maudet semble être devenu hautement toxique au PLR.

La preuve avec Jacques Jeannerat, ancien député et directeur de **la Chambre de commerce**, responsable de la campagne PLR pour les élections fédérales et candidat à la vice-présidence du parti sur la liste emmenée par Natacha Buffet-Desfayes.

La semaine passée, Jacques Jeannerat informe les candidats PLR qu'il jette l'éponge. «Pour des raisons purement privées», lâche-t-il quand on le contacte. En réalité, Jacques Jeannerat craint que des questions délicates ne lui soient adressées jeudi par les membres du PLR rassemblés pour élire la nouvelle direction du parti. Depuis sa désignation, des rumeurs courent à son sujet. «Tout cela pourrait être négatif pour la dynamique interne, notamment en présence des médias», estime-t-il.

Daher entre en scène

Pour comprendre, il faut se reporter au courrier adressé par l'ancien député au comité électoral du PLR, que la «Tribune de Genève» s'est procuré.

Comme Pierre Maudet, Jacques Jeannerat y annonce avoir été soutenu financièrement par l'entrepreneur Antoine Daher. C'était en 2009, soit avant la fusion libérale-radical, lors de la campagne des radicaux au Grand Conseil. «Comme d'autres personnes, explique Jeannerat, Antoine Daher faisait alors partie de mon comité de soutien. C'est ainsi qu'il a organisé, à l'Hôtel Intercontinental, un apéritif pour ma campagne, qui a réuni entre 200 et 250 personnes.»

Si cet épisode vous évoque quelque chose, c'est bien normal.



Jacques Jeannerat dit avoir jeté l'éponge «pour des raisons purement privées». OLIVIER VOGELSANG

Par la personne de son organisateur, il rappelle d'abord la soirée anniversaire de Pierre Maudet organisée en mars dernier à l'Escobar. Par son financement, il fait penser à l'autre soirée d'anniversaire du magistrat PLR, financée cette fois par le groupe Manotel, au printemps 2018. Sauf que dans le cas de Jacques Jeannerat, c'est Antoine Daher qui a réglé la facture, «avec des fonds qu'il avait récoltés et dont j'ignore le montant» (ndlr: probablement une dizaine de milliers de francs).

Le chaînon manquant

Autre information, Jacques Jeannerat semble avoir présenté Antoine Daher à Pierre Maudet. «J'ai fait la connaissance d'Antoine Daher il y a vingt ans dans le cadre d'un voyage de marathoniens à Prague, raconte dans son courrier l'ancien directeur de **la Chambre de commerce**. Il était en charge d'organiser le voyage pour un

groupe. Nous nous sommes ensuite, lui et moi, liés d'amitié. Il y a une dizaine d'années, il m'a demandé si je pouvais le mettre en contact avec Mark Muller et Pierre Maudet. C'est ce que j'ai fait. Avec Mark Muller, nous avons eu plusieurs rencontres pour parler de financement de parkings à Genève au travers du partenariat privé-public. Ça n'a finalement débouché sur rien et, comme vous le savez, notre ami Mark a quitté le Conseil d'État. S'agissant de Pierre Maudet, mon intervention pour les mettre en contact a été beaucoup plus modeste: nous nous sommes vus une fois les trois autour d'un café et ensuite ils se sont débrouillés entre eux (...). Les relations entre Antoine Daher et Pierre Maudet se sont poursuivies sans que je ne sois dans le coup.»

Décapité, le comité électoral devrait retrouver une tête bientôt. Fabienne Gautier, l'ancienne députée libérale et membre du co-

mité, est pressentie. Quant à Jacques Jeannerat, il se montre philosophe. «J'ai ma carrière politique derrière moi, dit-il dans sa missive; j'avais simplement du temps et de l'énergie pour faire avancer les idées que nous défendons. Mais ce n'est pas grave. J'ai plein d'autres centres d'intérêt.» Par exemple, son activité d'administrateur de l'Aéroport de Genève, où il siège?

Une piste bien tracée

Marginale, cette «affaire dans l'affaire» pose quelques éléments intéressants. Elle démontre notamment que des financements externes importants ont été acceptés par des candidats radicaux bien avant l'affaire Maudet. Et qu'ensuite, alors que la loi sur la transparence et le financement des partis étaient pourtant en force, ces usages n'ont pas bougé d'un iota. Contacté, le président du parti Alexandre de Senarclens s'abstient de tout commentaire.